

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2012/20

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 30 mars 2012

L'an deux mille douze et le trente mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 23 mars 2012.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
AUZAS – HILAIRE – JOLLIVET – VOLLE – VERNET – CORNET –
BEUGNET – SALA – FIALON.**

Absents : DELAUZUN

Excusé : BOUZZA

Mme SALA a été élue secrétaire.

**Objet : Annulation de titres de recettes sur l'exercice 2011. BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été émis par erreur deux titres pour l'encaissement de la taxe de branchement au réseau d'assainissement pour deux immeubles qui se trouvent être déjà raccordés au réseau.

Il s'agit des titres :

- n° 13/11 du 09/12/11 émis à l'ordre de M Chazalon Cyril pour l'immeuble Rue du Barry.

- n° 14/11 du 09/12/11 émis à l'ordre de Mme Goudian Claire pour l'immeuble Rue du Barry.

.../...

Il propose au Conseil Municipal de procéder à l'annulation des dits titres.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'annuler les titres de recettes suivants établis sur l'exercice budgétaire 2011 :

N° du titre	Date d'émission	Nom du débiteur	Objet de la créance	Montant
13/11	09/12/11	CHAZALON Cyril	Taxe branchement au réseau collectif d'assainissement. Rue du Barry.	686.02 €
14/11	09/12/11	GOUDIAN Claire	Taxe branchement au réseau collectif d'assainissement. Rue du Barry.	686.02 €

- PRECISE que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision sont prévus au BP 2012 – c/673 – Titres annulés.

- CHARGE son Maire de réaliser les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 30 mars 2012.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 02 avril 2012
Le Maire,
Pierre MAURIN.

.../...